

celles-ci seront mises au courant du projet, le plus tôt elles pourront en arriver à un jugement et formuler les recommandations nécessaires. Comme dans le cas du Traité de Rome, le Canada est disposé à étudier attentivement et avec bienveillance toute proposition qui sera soumise. Nous devons nous assurer que les mesures envisagées sont conformes aux buts et aux principes du GATT et en particulier aux exigences des articles appropriés de l'Accord général.

... J'ai écouté attentivement les déclarations des ministres et des chefs de délégations qui m'ont précédé. De retour à Ottawa, je ferai connaître au Gouvernement du Canada les nombreux points importants qui se seront dégagés de nos délibérations. Je suis plus que jamais convaincu du besoin d'une collaboration étroite dans le domaine international et de la nécessité, pour assurer cette collaboration, de maintenir et de renforcer le GATT. Les réunions de ministres comme celle que nous avons en ce moment nous permettent de faire le point et d'orienter notre marche. Les relations commerciales et les relations politiques vont de pair. Nous devons nous assurer que le commerce continue d'unir les nombreux pays signataires du GATT et veiller à ce qu'il ne devienne pas, faute de prévoyance et de compréhension, une force de désunion entre les nations.